Juillet 2024 | Analyse des alertes flash

PROJET 21

Chiffres clés de la période sous revue

161 Alertes flash collectées

239 Violations de protection identifiées

931 personnes impactées

Chiffres clés (Cumul annuel)

917 Alertes flash collectées

1331 Violations de protection identifiées

15, 286 personnes impactées

Comme annoncé au mois précédent, le monitoring de protection a repris au Centre-Nord, en juillet 2024. Toutes les 28 communes de la région ont été couvertes, 19 en présentiel et 9 à distance. Toutes les 12 régions accueillant officiellement des PDI sont désormais couvertes. Au total, 230 communes ont été couvertes au cours du mois de référence, soit 65% à travers une présence physique des moniteurs et 35% via les moyens de communication.

Le nombre de violations est passée de 185 en juin à 239 en juillet, soit une hausse de plus de 29%. Toutefois, le nombre de personnes impactées a connu une baisse de 36%.

Régions avec alertes flash

75% (09 sur 12 régions)

17% (61 communes sur 351)

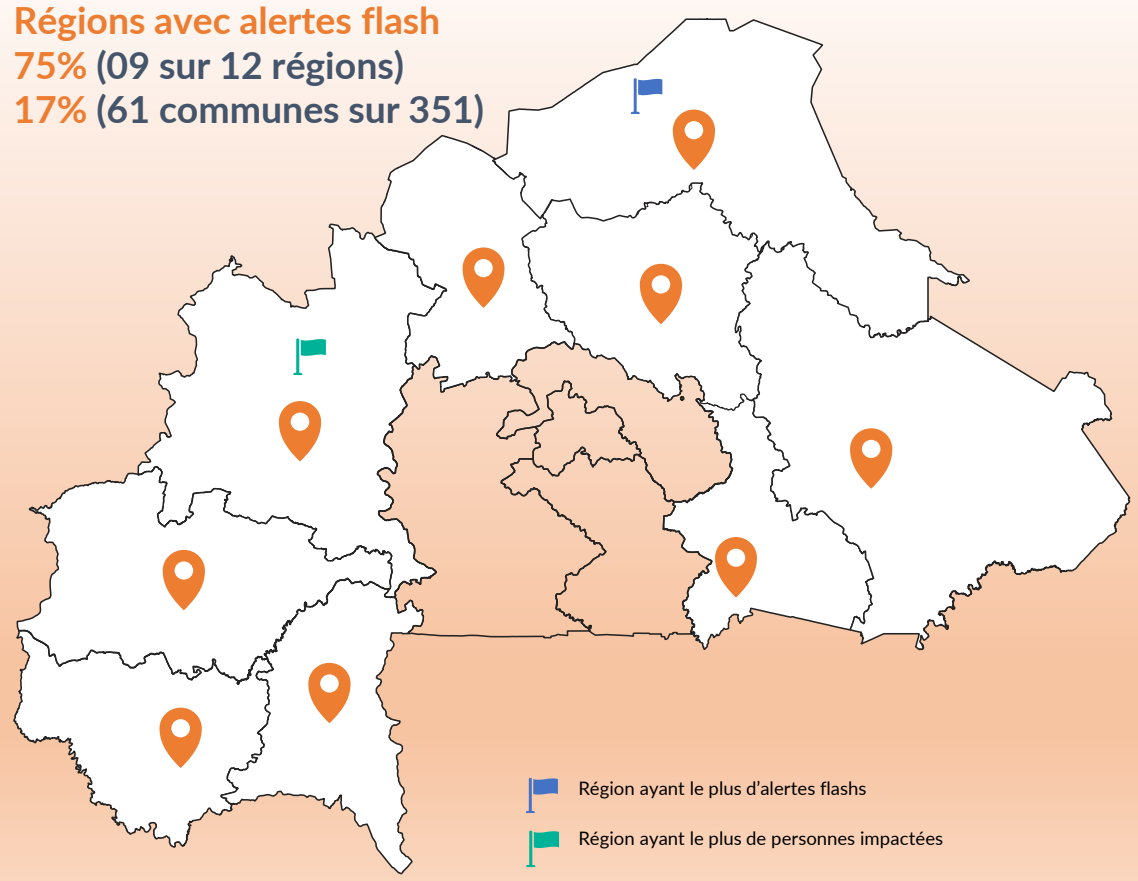

Régions affectées

Répartition des alertes flash

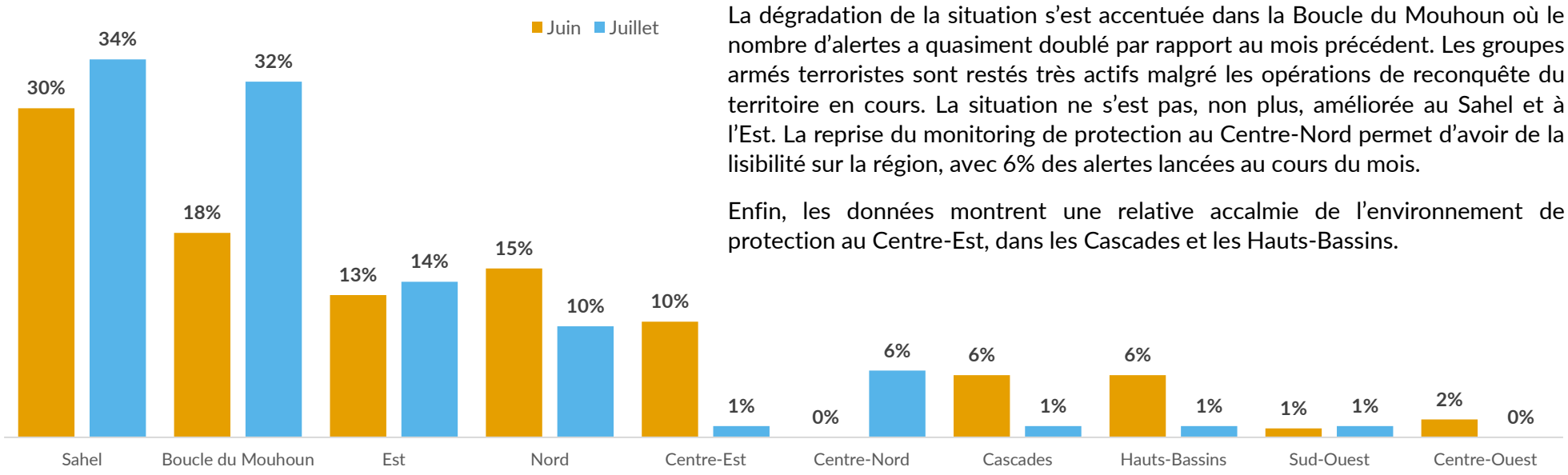

Entre juin et juillet 2024, le nombre d'alertes flash s'est accru de 29%. L'environnement de protection est donc resté globalement difficile pour les populations civiles, dans les zones affectées.

La dégradation de la situation s'est accentuée dans la Boucle du Mouhoun où le nombre d'alertes a quasiment doublé par rapport au mois précédent. Les groupes armés terroristes sont restés très actifs malgré les opérations de reconquête du territoire en cours. La situation ne s'est pas, non plus, améliorée au Sahel et à l'Est. La reprise du monitoring de protection au Centre-Nord permet d'avoir de la lisibilité sur la région, avec 6% des alertes lancées au cours du mois.

Enfin, les données montrent une relative accalmie de l'environnement de protection au Centre-Est, dans les Cascades et les Hauts-Bassins.

Analyse comparative des catégories de violations

Les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique ainsi que les atteintes au droit à la vie, persistent comme risques majeurs de protection.

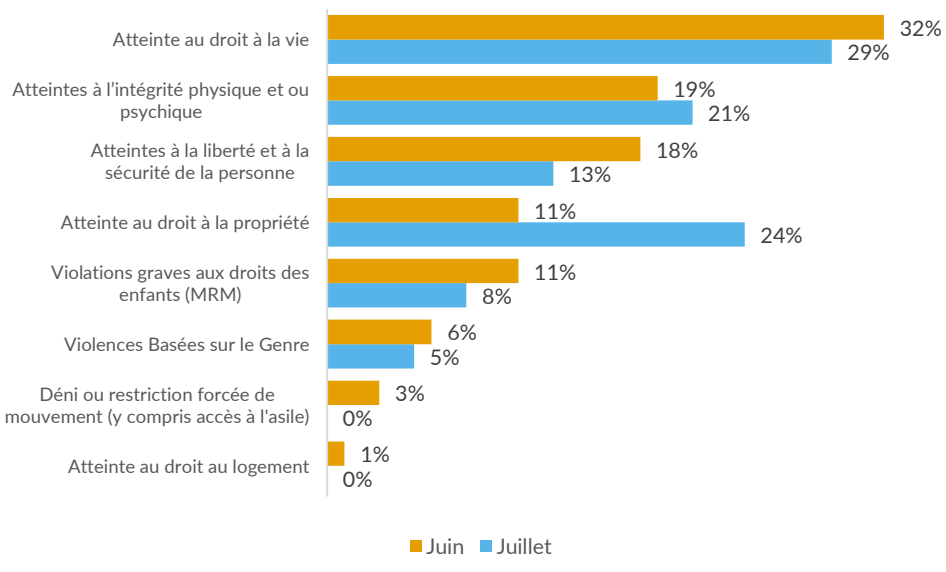

Analyse comparative des personnes affectées

Répartition par genre

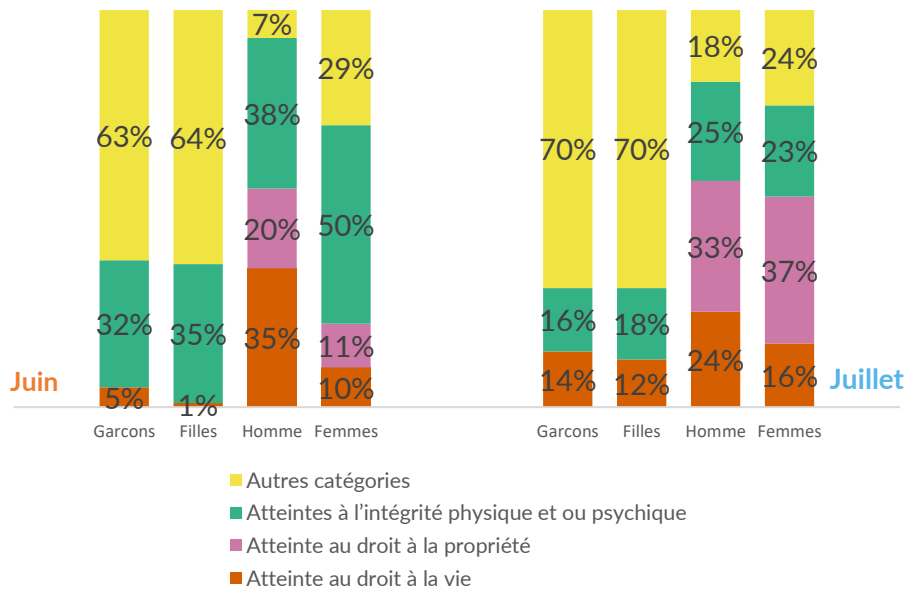

Les attaques et autres homicides illégaux constituent toujours la première menace contre les populations civiles. En effet, près de 40% des alertes avaient trait à des meurtres/assassinats, particulièrement dans la Boucle du Mouhoun (44%), au Sahel (21%), à l'Est (13%) et au Nord (11%). Vient ensuite le risque d'enlèvements ou de détentions arbitraires ou illégales, objet de 21% des alertes du mois, provenant du Sahel (48%), de la Boucle du Mouhoun (30%) et de l'Est (12). Les autres risques de protection associent les vols/pillages/extorsions de bien (13% des alertes, dont 45% dans la région du Sahel), les tortures, traitements cruels, inhumains ou dégradants (8% des alertes, dont 50% au Sahel et 25% à l'Est) et la présence de mines et d'engins explosifs (5% des alertes, dont 50% à la Boucle du Mouhoun et 25% à l'Est). Par ailleurs, les meurtres/assassinats totalisent 50% des victimes (dont 41% dans la Boucle du Mouhoun et 41% à l'Est), contre 19% pour les enlèvements (83% dans la Boucle du Mouhoun, 21% au Sahel et 9% à l'Est) et 17% pour les vols/pillages/extorsions de biens personnels (75% dans la Boucle du Mouhoun et 15% l'Est).

Les adultes continuent d'être plus impactées par les atteintes au droit à la vie, par rapport aux enfants. Contrairement au mois de juin, les hommes et les femmes ont été plus touchés par les atteintes au droit à la propriété. En plus du risque élevé d'atteinte à leur vie, les ménages assistent, impuissants, à l'expropriation de leurs biens, aggravant leurs conditions de vie déjà précaires dans la plupart des localités.

Juillet 2024 | Analyse des alertes flash

PROJET 21

Proportion des violations, personnes impactées par rapport au volume d'alertes flash collectées

Bien que le Sahel ait enregistré le plus grand nombre d'alertes, la Boucle du Mouhoun et le Sahel sont les deux (2) régions qui totalisent le plus grand nombre de personnes impactées, soit respectivement 46% et 34%. Les vols/pillages/extorsions de biens personnels; les meurtres/assassinats et les enlèvements constituaient les violations qui ont le plus impacté les populations civiles.

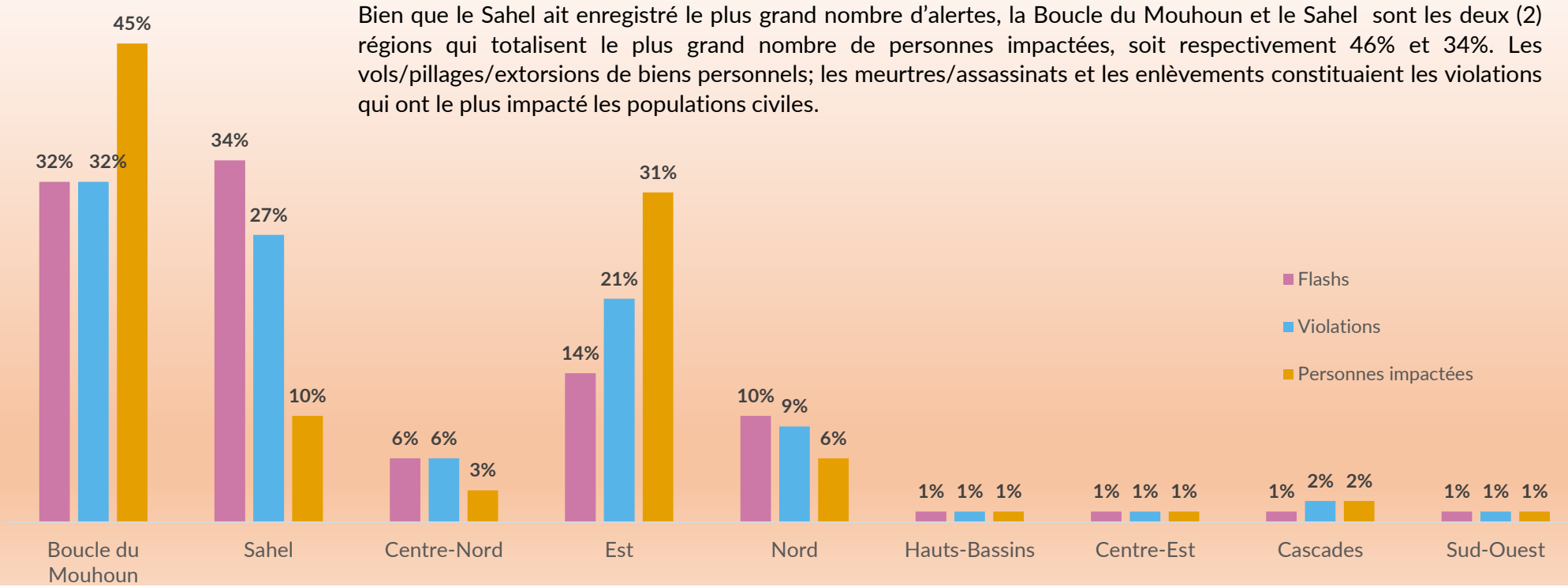

Analyse des régions avec le plus de violations et personnes impactées

Sahel: Focus sur le top 5 des catégories de violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	53%	63%
Atteinte au droit à la vie	0%	0%	1%	20%
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	0%	0%	26%	0%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	13%	17%
Autres catégories	100%	100%	7%	0%

Sahel: Focus sur le top 5 des violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Meurtre	0%	0%	1%	17%
Coup, blessure, mutilation	0%	0%	23%	0%
Extorsion/taxe illégale	0%	0%	4%	5%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	0%	13%	8%
Autres catégories	100%	100%	60%	70%

Boucle du Mouhoun : Focus sur le top 5 des catégories de violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la vie	0%	0%	29%	22%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	0%	28%
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	0%	0%	71%	27%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	33%	0%	22%
Violations graves aux droits des enfants (MRM)	0%	67%	0%	0%

Boucle du Mouhoun : Focus sur le top 5 des violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Assassinat	0%	0%	29%	22%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	33%	0%	22%
Pillage	0%	0%	0%	5%
Coup, blessure, mutilation	0%	0%	57%	5%
Autres catégories	0%	67%	14%	46%

Les analyses indiquent que la situation de protection a continué à se détériorer en juillet 2024, spécifiquement dans la Boucle du Mouhoun et à l'Est. Les meurtres/assassinats, les enlèvements suivis parfois d'assassinats et les pillages/extorsions de biens constituent les principaux modes opératoires des groupes armés terroristes, aggravant des conditions de vie peu reluisantes de populations civiles ne pouvant plus mener d'activités de subsistance (agricoles ou pastorales) depuis plusieurs années dans certaines localités. Malgré l'installation de la saison hivernale supposée réduire la mobilité, les groupes armés sont restés très actifs, en dépit des efforts de reconquête du territoire menés par les FDS/VDP.

Malgré une bonne perception des risques ambiants, l'instinct de survie pousse les populations à adopter des comportements dommageables et parfois fatals pour leur vie. Ainsi, de nombreux meurtres et traitements dégradants sont suvenus sur des axes ou en brousse, lors de la recherche de produits alimentaires, energétiques ou au cours de travaux champêtres. Les groupes armés terroristes semblent desormais impitoyables face aux personnes allant contre les restrictions de mouvement imposées. Au cours du mois de Juillet, 25% des alertes avaient un lien avec la recherche d'alternatives alimentaires, impactant 52% de femmes, 33% d'hommes, 8% de garçons et 7% de filles.

Si les populations civiles sont impuissantes face à certaines menaces des groupes armés terroristes, elles peuvent réduire, voire éviter de s'exposer par moments. Pour ce faire, la satisfaction des besoins élémentaires constitue un préalable. C'est pourquoi, les acteurs de la protection ont besoin du soutien des autres secteurs (sécurité alimentaire, relance économique) pour renforcer la résilience des populations dans un contexte sécuritaire tendu et de déplacement prolongé.